



Commune de Saint-Pardoux-L'Ortigier

Note de présentation brève et synthétique du

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Historique

L'équipe en place, depuis seulement 18 mois, peut s'enorgueillir du travail réalisé en 2021.

Les projets d'investissement du BP 2021, bien qu'étant ambitieux, ont débouché sur une réalisation ou sont en cours d'achèvement : achat de matériels pour le service technique, rénovation de la mairie dont la pose d'une pompe à chaleur, réfection d'une partie des trottoirs du bourg, et surtout, réalisation de la première tranche d'aménagement des espaces publics (engagement fort de notre mandat : adoucir, embellir, rendre attractif notre village).

La majeure partie de ces dépenses a été subventionnée par l'Etat, le Conseil Départemental, la CABB, sans oublier l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour ce qui concerne la désimperméabilisation des sols.

A propos de la section fonctionnement, de substantielles économies ont été réalisées avec une meilleure gestion du chauffage des bâtiments communaux, une réduction à minima des frais administratifs, la renégociation de divers contrats. Néanmoins, ce budget n'aura pas diminué par rapport à l'année précédente puisque des dépenses nécessaires sont venues l'impacter telles que : mise en place du RIFSEEP, location de matériels destinés au curage des fossés, extension de garantie de 4 ans d'un tracteur neuf, etc.... La masse salariale a elle aussi augmenté par rapport à l'année précédente qui comportait des périodes de fermetures de l'école durant la pandémie.

Néanmoins, sur l'exercice 2021 la CAF brute s'élève à 77 425,67 €, pour l'exercice 2020 56 135,68 €, soit un accroissement du montant de 38% lié à des ressources dont certaines ne peuvent être considérées comme pérennes (40 000 € de taxes de conversion de terrain agricole en terrain à bâtir).

Etat de la dette à ce jour 323 000 €, capacité de désendettement 4,2 années.

Le fond de roulement à la clôture des comptes s'élève à 259 873,38 €.

Le compte de trésorerie présentait au 31 décembre 2021 un solde positif de près de 340 000 €.

A la lumière de cette analyse brève, nous pouvons envisager le BP 2022 assez sereinement et ceci sans recours à l'emprunt.

Le Budget 2022

Il a fait l'objet d'un travail collectif et d'une réflexion en profondeur bien en amont de l'adoption de celui-ci.

Des axes incontournables :

- ✓ Poursuite de l'amélioration des conditions de travail des agents communaux : augmentation des plafonds RIFSEEP
- ✓ Réalisation de nouvelles économies sur les dépenses de fonctionnement : renégociation des contrats de téléphonie, optimisation de l'éclairage public
- ✓ Mise en œuvre de la seconde tranche d'aménagement des espaces publics destinés à embellir le bourg et accroître son attractivité (autour de l'Etang communal)
- ✓ Création d'un réservoir de pêche à la mouche à l'Etang communal qui se voudra différenciant pour notre village et qui sera porteur de développement touristique

Pour 2022

La section de fonctionnement

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	609 876,38	350 003,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 259 873,38
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		609 876,38	609 876,38

Le montant des dépenses et des recettes de cette section s'équilibre à 609 876,38 €.

Une stricte gestion est enclenchée depuis le début de notre mandat (juillet 2020) afin de réduire les coûts qui peuvent l'être et ceci sans nuire à la qualité de vie au travail des agents : renégociation des contrats qui ne l'ont pas encore été. Il a été demandé au personnel et aux élus de veiller strictement à ce que des achats superflus ne soient pas engagés (gestion des stocks, optimisation du chauffage des bâtiments publics, réduction du nombre de copies couleur, etc..).

Tout au long de l'année 2021, des réunions de travail avec nos collègues de Sadroc et de Saint-Bonnet-L'Enfantier ont été organisées pour trouver un consensus autour de la répartition des frais de fonctionnement de chaque école dans le RPI. Les participations versées par les autres communes à Saint-Pardoux-L'Ortigier, qui emploie 2 ATSEM temps plein sur le temps scolaire, vont augmenter de 20 000 € environ.

Outre les charges de fonctionnement classiques et incontournables (salaires, achats de fluides, entretien du réseau routier, etc...), il est prévu au budget la location de matériels techniques permettant la réalisation de l'entretien de certains chemins ruraux, ainsi que le renouvellement d'extincteurs arrivés en fin de vie, l'achat de petits outillages et aussi l'abondement pour un montant de 2700 € pour permettre la clôture du budget Lotissement Dubois (déficateur malgré la vente du dernier lot en 2021)

La section d'investissement

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066)	352 769,70	317 926,71
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	128 930,30	73 740,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 90 033,29
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		481 700,00	481 700,00

Opérations prévues en 2022

- ✓ Quelques aménagements prévus au local technique.
- ✓ Achat d'un bac de ramassage herbe/feuilles subventionné par le Conseil Départemental à 30 %.
- ✓ Rénovation des peintures des bois extérieurs de l'école ainsi que de la porte de l'église, vitrification du plancher de celle-ci.
- ✓ Renouvellement des avant-toits de la mairie.
- ✓ Amélioration de l'éclairage public.
- ✓ Réalisation de la 2^{ème} tranche d'aménagement des espaces publics qui concerne les abords de l'Etang communal (création de liaisons douces, aménagements d'aires de jeux pour les enfants et d'un parcours de santé, mise en place de pontons de pêche dont un pour les personnes à mobilité réduite).

Ces travaux seront portés par des subventions du Conseil Départemental, de l'Agglo de Brive et de l'Etat (en attente de réponse de DETR). Le reste à charge de la commune devrait être de 20% de la somme totale.

Ambitieux et réaliste, ce budget a été établi dans la concertation, la plus grande loyauté, il est consultable en mairie par toute personne qui souhaiterait être plus amplement informée, il sera publié sur le site de la commune.

Fait à Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 26 mars 2022

Le Maire, Martine DUMONT

